

**ARRETE PORTANT NOMINATION**

**Le Président de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;
- Vu la décision DEC191237DGDS du CNRS en date du 19 décembre 2019 ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

Monsieur Claude MARCHAND est nommé Directeur du Laboratoire de génie électrique et électronique de Paris – GeePs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Article 2 :**

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 02 janvier 2020

Le Président de Sorbonne Université

  
Jean CHAMBAZ

